



Archidiocèse de Kinshasa

Paroisse Universitaire Notre Dame de la Sagesse

BULLETIN PAROISIAL

N°26/37/1829

13 Septembre 2026, 24ème Dimanche T.O A

«Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois je lui pardonner ? »

1. LITURGIE DE LA PAROLE :

1) PREMIERE LECTURE : «Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait ; alors, à ta prière, tes péchés seront remis » (Si 27, 30 – 28, 7)

2) PSAUME (Ps 102 (103), 1-2, 3-4, 9-10, 11-12)

R/ Le Seigneur est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour. (Ps 102, 8)

3) DEUXIEME LECTURE : «Si nous vivons, si nous mourons, c'est pour le Seigneur » (Rm 14, 7-9)

4) ÉVANGILE : «Je ne te dis pas de pardonner jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois » (Mt 18, 21-35)

Alléluia. Alléluia. Je vous donne un commandement nouveau, dit le Seigneur : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. » Alléluia. (cf. Jn 13, 34)

2. MEDITATION :

Chers frères et sœurs dans le Christ,

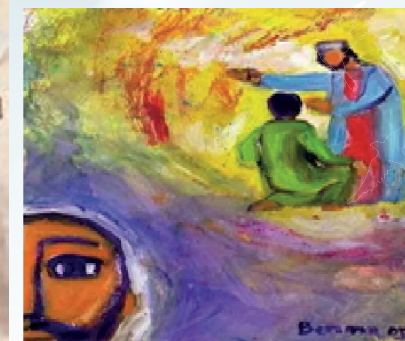
1. L'Évangile de ce dimanche nous parle du pardon des offenses. Est-ce possible de pardonner à son frère ? Si oui, à quelle condition ? Une lecture méditative du texte peut aider à répondre à ces interrogations. En effet, à la question de Pierre - « Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois je lui pardonner ? Irai-je jusqu'à sept fois ? (Mt 18, 21) » - le Seigneur non seulement répond - « je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix-sept fois (Mt 18, 22) » mais aussi donne une parabole pour illustrer la manière dont fonctionne le pardon (Mt 18, 23-35). C'est cet aspect de la réponse qui nous intéresse.

2. Certes c'est possible de pardonner à quelqu'un. Mais pour y parvenir il nous faut imiter l'exemple du Père identifié, dans la parabole, au maître ou roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Grâce à la pitié, à son cœur compatissant, le Père remit au serviteur toute sa dette : « Le serviteur alors se jeta à ses pieds et il s'y tenait prosterné en disant : prends patience envers moi, et je te rembourserai tout. Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette » (Mt 18, 26-27).

3. Il y a avènement du pardon, telle est la condition, lorsque, du fond du cœur, nous nous laissons toucher non seulement par l'humilité sincère de l'autre –

« alors tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné » - mais aussi et surtout par la situation douloureuse qu'il traverse. Chargé du poids de sa dette, de ses fautes ou erreurs, le pécheur souffre (tristesse, angoisse et donc manque de paix, de joie, de sérénité etc..). Et un cœur miséricordieux compatit c'est-à-dire souffre avec. Puisse le Seigneur nous donner de ne pas anesthésier notre cœur mais de le rendre ouvert et sensible aux gestes de la réparation, aux regrets sincères des paroles ou actions blessantes. Bon dimanche à tous (toutes)

Abbé Pacome LIKOBÉ, Vicaire



ANNONCES PAROISSIALES N°26/37/1829

1. Mois de Septembre, mois de la Bible : les activités prévues pour cette année :

Tous les jeudis du mois : dans les Cevb, enseignements sur le thème : « La vigne de Naboth et le phénomène de spoliation aujourd'hui » (1Rois 21)

Dimanche 04/10/2026 : Célébration de la journée de la Bible. Conférence et Concert religieux à la Paroisse St Alphonse de Matete

2. Archidiocèse :

Messe d'ouverture de l'Année pastorale 2026-2027. Date : samedi 26/09/2026. Heure : 9h00. Lieu : Cathédrale Notre-Dame du Congo.

Ordination presbytérale de M. l'Abbé Matthieu Mbo, le samedi 3/10. Heure : 9h00. Lieu : Cathédrale

3. Paroisse :

Programme de la rentrée pastorale :

Samedi 26/09 : messe d'ouverture de l'année pastorale 2026-2027. Heure : 9h00. Lieu : Cathédrale

Vendredi 2/10 : concert avec la chorale de Brazzaville. Heure : 19h00. Lieu : église Nodasa.

Samedi 03/10 : ordination presbytérale de l'Abbé Matthieu Mbo. Heure : 9h00. Lieu : Cathédrale

Dimanche 04/10 : clôture du mois de la Bible et renouvellement des engagements des Lecteurs.

Samedi 10/10 : session de rentrée pour tous les responsables (commissions, Sous-commissions, Cevb, groupes et services). Heure : de 9h30 à 16h00. Lieu : Chapelle St Joseph Époux de la Vierge Marie.

Dimanche 18/10 : Dimanche de la mission universelle. Ouverture de l'année pastorale paroissiale et envoi en mission des responsables.

Vendredi 25/10 : Conseil paroissial élargi pour la pastorale. Heure : 18h00. Lieu : Sale Père Mubengayi

La Chorale Rév. Sr Auxane de la Paroisse Sainte Anne de l'Archidiocèse de Brazzaville, qui est en jumelage avec la Chorale Mgr Luc Gillon, sera en séjour à Kinshasa. À cette occasion, elle donnera un concert classique le vendredi 02/10/2026 à 19h00, dans l'église paroissiale Nodasa. Cordiale bienvenue à toutes et à tous.

Ecole de la Foi Saints Pierre et Paul : rentrée à la solennité de Christ-Roi de l'Univers. Modules organisés :

- * Doctrine fondamentale et enseignement social de l'Eglise
- * Elaboration et évaluation des projets
- * Entrepreneurat : initiation et questions spécifiques

N.B. : chacun peut choisir son module. Frais : 15\$ par trimestre. Contact : M. Luc Talo (Centre Informatique)

4. **Offrandes et quêtes** : quêtes dominicales du 06/09/2026 : 1ères quêtes : 2 572 800 Fc + 41 \$. Quêtes des enfants : 45.500 Fc. Nsinsani : Papas : 308.850Fc + 31\$. Mamans : 373.600Fc + 240\$. Jeunes : 449.600Fc. Total : 1.131.850 Fc + 71\$. La semaine du 31/08 au 05/09/2026 (messes ordinaires, funérailles, mariages et autres) : 1 534 700 Fc + 180 \$. Total général : 5 284 850 Fc + 492 \$. Merci pour votre générosité. La prochaine opération Nsinsani aura lieu le dimanche 04/10/2026

5. **Les offrandes en nature de mois de septembre 2026** seront présentées le dimanche 04/10/2026 par Cevb La Colombe, NODAMI et la Commission de la Liturgie : les chorales, Nkumu, lectorat, joyeusat, acolytes,

6. **Service de la propreté**, pour le samedi 19/09/2026 :

A l'église, sur le parvis et ses environs : les Scouts

A la Chapelle St Joseph Epoux de la Vierge Marie : Cevb Mont-Carmel

7. **Catéchèse** : Inscriptions aux Sacrements d'Initiation chrétienne

Sacrements d'initiation chrétiennes :

Premier cycle : Baptême et Eucharistie : de 8 ans à 10 ans (baptisés ou sans baptême)

Deuxième cycle : de 10 à 14 ans (baptisés ou sans baptême, après un test)

Catéchèse spéciale : âgés de 15 à 17 ans (baptisés)

Grands jeunes : de 17 ans et plus (baptisés)

Confirmation : âgés de 14 à 17 ans (baptisés ou baptisés avec 1ère communion)

Catéchuménat pour les Grands jeunes : à partir de 15 ans sans baptême

Baptême pour le Bébé de 0 à 5 : chaque dernier dimanche du mois

Semaine Catéchétique : La restitution de la Semaine catéchétique, qui se tiendra du

11 au 13/09/2026. Nous invitons tous les catéchistes ainsi que toutes les personnes qui désirent devenir catéchiste à y prendre part. Thème : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples » (Matthieu 28,19)

2ème célébration des premières Communions à la solennité de Christ-Roi de l'Univers à 9h30.

N.B. :

* Il est demandé à tous les responsables des structures d'identifier leurs membres qui désirent ou qui doivent recevoir les sacrements d'initiation chrétienne (tous ou quelques-uns) et transmettre leurs dossiers auprès de la commission de la Catéchèse avant l'envoi en mission (le 18/10/2026).

* Les messes de 9h45 tiennent lieu de catéchèse à la première Communion

Les messes de 9h45 tiennent lieu de catéchèse à la première Communion
8. **Jeunes** : le groupe Bilenge ya mwinda inscrit les jeunes âgés de 14 ans et plus. L'inscription a lieu chaque dimanche après la messe de 09h30 à l'espace des jeunes (derrière la grotte) ou auprès de Bagaza Josué (08205554929).

9. **Renouveau** : Organise la Session Landa Ngai, à partir du dimanche 06/09/2026 à 12h00. Lieu : Salle Père Mubengayi. Ladite Session est ouverte à tout le monde.

10. **Production et vente des légumes bio** par la Commission paroissiale des jeunes : la Commission des Jeunes/Nodasa a initié des activités maraîchères dont elle vend les produits (les légumes Bio), avec possibilité des livraisons à domicile. Veuillez visiter leurs plates-bandes et passez vos commandes. Contacts : 0825042011 ; 0813220969.

11. **Diaconie** : La prochaine distribution des vivres et autres biens à nos sœurs et frères en situation de fragilité aura lieu le vendredi 25/09/2026. Gardons notre élan de solidarité.

12. **Mabota : Bans de mariage**

2ème annonce :

1) M. Kialungila Dan Michel et Mme Mishonya Kamala Joséphine

2) M. Mbaku Donatien et Mme Mulengi Catherine

3ème annonce

1) M. Innoncent Tshiamanda et Mme Divine Ngoya

2) M. Munyinga Ilunga Ezzy et Mme Mawika Ekoko Marie-Jeanne

13. **Elan service Agency** dispose des agents pour des services domestiques : ménage, entretien, surveillance, encadrement scolaire, etc. Contact : +243 814 666 029

Abbé Georges NJILA, Curé

ACCUEIL PAR UN PRÊTRE

Le curé reçoit les mardis et jeudis de 09h à 12h et 16h30 à 18h30. Tel : 085 17 15 353 ; 099 995 9561

Les Vicaires reçoivent les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 09h à 12h et 16h00 à 18h00. Tél. Abbé Claude 082 366 2830. Abbé Pacôme 081 722 2329

SECRÉTARIAT

Lundi au vendredi de 08h00 à 15h30
Samedi de 08h00 à 12h00. Tél. 08455957701
E-Mail : secretariatnodasa@gmail.com ou notredamedelasagessekin@gmail.com

PROGRAMME DES MESSES

En semaine : 07h00, 12h40, 18h00

Dominicales :

- Samedi : 17h00 ;
- Dimanche : 07h00, 09h30, 11h45, 18h00.

GRUPE DE PRIÈRE À L'ÉGLISE APRÈS LA MESSE DE 18h

- Mardi : Renouveau
- Mercredi : Famille Chrétienne
- Vendredi : Communauté de l'Emmanuel
- Lundi après la messe de 7h00 : Motema Mosantu
- Lundi à 18h45 : MUJERCA
- Mardi de 9h à 13h : Marie qui défait les nœuds.

CEVB : RÉUNION DU JEUDI

BENEDICTION : la Bénédiction des objets de piété (eau, sel et autres) se fait chaque lundi après la messe de 7h. Confession : Après chaque messe

Vendredi : de 16h00-18h00. On peut également se confesser en dehors de ce programme.

Communications Sociales

Couverture des activités paroissiales et extra paroissiales à prix promotionnel. Contactez : 0819763608 (Appels et messages) 084 52 09 500 (messages WhatsApp)

Diaconie : Merci pour vos contributions en espèces, vivres et habits. Gardons l'élan de solidarité.